



# Vision de la jeunesse pour le Québec en 2030

Présentée dans le cadre des consultations  
en vue du prochain plan pour la jeunesse

9 décembre 2019

## Équipe

La compilation et la synthèse des idées ont été faites par : Andréanne Brazeau, Catherine Gauthier, David Morin et Erika Salem

Ce mémoire a été préparé par : Béatrice Allard, Raphaël Boilard, Catherine Gauthier, David Morin, Alix Ruhlmann et Laurence Williams

Ce mémoire a été révisé par : Hugue Asselin et Catherine Gauthier

Mots-clés : santé, emploi, entrepreneuriat, changements climatiques, gestion des matières résiduelles, mobilité, transport actif, transport collectif, aménagement, urbanisme, îlots de chaleur, bâtiment, énergie, pétrole, énergies fossiles, réduction à la source, décroissance, emploi, transition, communauté, équité intergénérationnelle, engagement, éducation, environnement, citoyenneté, écocitoyenneté, participation citoyenne, gouvernance, biodiversité, culture

## Présentation d'ENvironnement JEUnesse

Créé en 1979, ENvironnement JEUnesse (ENJEU) est un organisme d'éducation relative à l'environnement qui vise à conscientiser les jeunes du Québec aux enjeux environnementaux, les outiller à travers ses projets éducatifs et les inciter à agir dans leur milieu. ENJEU est un réseau qui valorise le développement de l'esprit critique et qui donne la parole aux jeunes engagé-e-s afin qu'ils fassent connaître leurs préoccupations, leurs positions et leurs solutions concernant les enjeux environnementaux actuels.

Nos objectifs sont les suivants :

- Développer les connaissances, les attitudes et les habiletés des jeunes pour qu'ils puissent agir en tant qu'agents multiplicateurs dans leur milieu ;
- Informer et former les jeunes et les intervenant-e-s sur des enjeux environnementaux ;
- Rassembler et motiver les jeunes, les groupes de jeunes et les intervenant-e-s dans un réseau dynamique et favoriser les échanges à l'intérieur et à l'extérieur de ce réseau ;
- Concevoir, diffuser et mettre à jour des projets, des animations et du matériel pédagogique, ainsi que des outils de soutien à l'action, pour les jeunes ;
- Assurer le rayonnement d'ENJEU dans les milieux de l'éducation, de la jeunesse et de l'environnement ;
- Participer à des consultations et des débats publics sur les enjeux environnementaux et y promouvoir la place des jeunes et de l'éducation relative à l'environnement ;
- Initier les jeunes à la vie démocratique et à la gouvernance d'une organisation communautaire.

Les activités d'implication citoyenne et projets pédagogiques d'ENJEU touchent divers enjeux, dont la gestion des matières résiduelles, le transport et l'énergie, les changements climatiques, la consommation responsable, l'eau et l'intégration du développement durable en milieu institutionnel et commercial.

## Table des matières

Équipe.....	2
Présentation d'ENVironnement JEUnesse.....	2
1. Contexte.....	4
2. Déclaration commune .....	5
3. Vision de la jeunesse pour 2030.....	8
3.1    Axe 1 – Santé.....	8
3.2    Axe 2 – Éducation.....	10
3.3    Axe 3 – Écocitoyenneté, gouvernance et rôle des jeunes dans la transition.....	12
3.4    Axe 4 – Emploi et entrepreneuriat.....	14
3.5    Axe 5 – Culture.....	15
3.6    Axe 6 – Environnement et changements climatiques .....	16
4. Synthèse des recommandations.....	18
Annexe : Liste des participant·e·s.....	21
Bibliographie .....	23

## 1. Contexte

*Les contributeur-trice-s et auteur-trice-s de ce mémoire tiennent d'abord à souligner que les terres sur lesquelles il-elle-s se sont rassemblé-e-s font partie du territoire traditionnel non cédé des Kanien'keha:ka (Mohawks), qui a longtemps servi de lieu de rassemblement et d'échange entre les Nations. Il-elle-s sont reconnaissant-e-s de l'hospitalité de la Nation Kanien'keha:ka, qui leur permet de se rassembler et de travailler dans de bonnes conditions pour prendre part à cette consultation.*

Du 4 au 6 octobre 2019, ENvironnement JEUnesse tenait son colloque annuel au Cégep du Vieux Montréal. L'événement a accueilli près de 150 personnes provenant de 60 villes et de 14 régions du Québec ! Parmi ces personnes, on comptait plus d'une centaine de jeunes d'écoles secondaires, de cégeps et collèges, et d'universités, de même que des intervenant-e-s en milieu scolaire et des professionnel-le-s du milieu de l'environnement.

À l'occasion de ce colloque, les participant-e-s ont eu l'occasion de réfléchir aux manières dont elles et ils souhaitent vivre à l'horizon de 2030. L'atelier de consultation qui s'y est tenu — dont la liste des participant-e-s figure en annexe — a touché à plusieurs thématiques, allant de la consommation responsable à la mobilité, en passant par les nouvelles habitudes de vie à adopter et l'éducation relative à l'environnement et à l'écocitoyenneté.

Les auteur-trice-s de ce mémoire ont ainsi repris les recommandations qui émanaient de l'atelier du 6 octobre dernier en plus de les bonifier dans le cadre des consultations du prochain plan de la Politique jeunesse 2030.

## 2. Déclaration commune

*Dans le cadre de la Politique jeunesse 2030, le Secrétariat à la jeunesse du Québec renouvelle sa Stratégie d'action jeunesse pour 2021-2026. Les jeunes étant au cœur de cette stratégie, il importe que leur voix soit entendue lors du processus menant à l'élaboration de celle-ci. Les jeunes de différents milieux se sont donc coalisé-e-s afin de porter une déclaration de principes commune reflétant les différents enjeux qui les préoccupent et qui devraient sous-tendre, de manière transversale, l'ensemble de la stratégie.*

### **Promouvoir la justice et l'équité**

Les mesures prévues par la nouvelle Stratégie d'action jeunesse 2021-2026 devront être mises en place dans une optique d'équité, faisant de la lutte aux inégalités sociales une priorité. Elles devront notamment prendre en considération les dynamiques d'intersectionnalité présentes dans la société québécoise.

- Les groupes vivant des réalités ou ayant des statuts particuliers doivent être consultés dans l'élaboration de mesures visant à pallier les difficultés auxquelles ils sont confrontés.
- Il importe de favoriser l'inclusion et la défense des droits et des intérêts des personnes issues de minorités visibles. Notamment, l'amélioration des conditions de vie et d'études des peuples autochtones devrait être au cœur des mesures prévues par la Stratégie d'action jeunesse.
- La Stratégie d'action jeunesse doit être rédigée en privilégiant une écriture épicienne afin d'assurer une équité et une inclusion de la diversité des genres.

### **Favoriser une bonne santé psychologique chez les jeunes**

Au Québec, 75 % des enjeux de santé psychologique touchant les personnes au cours de leur vie se développent avant l'atteinte de l'âge de 25 ans. Ces enjeux ont des répercussions négatives sur l'actualisation du potentiel des jeunes (ISQ, 2017). Les enjeux liés à la santé psychologique occupent d'ailleurs une place grandissante au sein de l'actualité québécoise. Il importe donc que la Stratégie d'action jeunesse prévoie d'améliorer l'état de santé psychologique des jeunes, de favoriser leur bien-être et de leur permettre de se réaliser pleinement.

- Cette stratégie doit inclure des mesures relatives à chacun des axes suivants : sensibilisation, prévention, dépistage et intervention.
- Afin d'aborder convenablement ces axes, il faut veiller à ce que l'accès aux services en santé psychologique, pour les différents milieux et pour les différentes populations, notamment celles plus vulnérables, soit assuré.

### **Favoriser la transition écologique au Québec**

Selon les estimations du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC, 2018), le réchauffement planétaire devrait atteindre 1,5°C entre 2030 et 2050 si le réchauffement maintient sa

progression actuelle. L'ONU précise quant à elle qu'un réchauffement entre 1,5°C et 2°C entraînerait des conséquences sévères pour la faune, la flore et les eaux. Une transition écologique est donc nécessaire, et les différents secteurs d'activité au Québec ne peuvent pas faire exception à la règle.

- La transition écologique doit être incluse de manière transversale dans tous les secteurs de la société québécoise.
- La transition écologique doit également servir à réduire les inégalités sociales, systémiques, démographiques et économiques vécues au Québec.
- La transition écologique devrait être menée en tenant compte des impacts de la société québécoise au-delà de ses frontières.
- L'éducation relative à l'environnement et à l'écocitoyenneté, soutenue par la Stratégie d'action jeunesse, doit jouer un rôle central dans la transition écologique.

L'éducation relative à l'environnement et à l'écocitoyenneté est conçue comme un processus permanent par lequel les individus et la collectivité prennent conscience de leur environnement et acquièrent les connaissances, les valeurs, les compétences, l'expérience et aussi la volonté d'agir individuellement collectivement, pour résoudre les problèmes actuels et futurs. L'éducation relative à l'environnement et à l'écocitoyenneté est une composante incontournable de l'éducation globale, mais aussi de l'éducation à la citoyenneté (Centr'ERE, 2018).

### **Accroître le pouvoir des jeunes**

Accroître le pouvoir des jeunes en les incluant dans les prises de décisions politiques permet de mieux comprendre les différentes réalités associées à la jeunesse, d'assurer un décloisonnement des lieux de pouvoirs et de mieux les besoins de demain, en plus de permettre aux jeunes d'avoir un impact concret dans la construction de leur société.

- Augmenter la place des jeunes dans les instances et les processus décisionnels contribue à éliminer les freins à la participation et crée un effet de levier pour la participation citoyenne.
- En plus de favoriser l'accès des jeunes aux lieux décisionnels, il importe de reconnaître l'expertise de ceux-ci et de celles-ci afin que leur voix soit valorisée et réellement prise en compte. Les décideurs et les décideuses doivent reconnaître la valeur ajoutée des jeunes au sein des lieux décisionnels.
- Des groupes jeunes du Québec croient que la nouvelle Stratégie d'action jeunesse 2021-2026 devrait prévoir la remise sur pied d'un organisme pouvant mener à bien les mandats du Conseil permanent de la jeunesse, et ce, par et pour les jeunes.

### **Faire de l'éducation une plaque tournante de l'engagement civique**

Favoriser l'accomplissement individuel et social passe d'abord et avant tout par l'éducation et la formation citoyennes des jeunes. Une jeunesse éduquée et impliquée au sein des différents milieux éducatifs est indispensable afin de construire un Québec à l'image des générations futures.

- La réduction du fardeau financier est primordiale afin de favoriser l'accessibilité aux études supérieures. Cela passe notamment par la bonification ou l'implantation de différentes mesures en lien avec des leviers tels que le coût des études, le logement ou encore le transport.
- Un milieu d'études sain et bienveillant favorise une poursuite optimale des études.
- L'éducation à la citoyenneté est nécessaire afin d'outiller la jeunesse à contribuer activement à la société d'aujourd'hui et de demain.

La participation citoyenne « est l'exercice et l'expression de la citoyenneté à travers la pratique de la participation publique, de la participation sociale et de la participation électorale » (INM, s.d.). Elle permet de développer un sentiment d'appartenance à un groupe et un sentiment d'accomplissement personnel et collectif.

Les groupes jeunes du Québec croient en l'importance de la place des jeunes dans la société québécoise. Ces principes reflètent les valeurs que nous souhaitons voir le Secrétariat à la jeunesse porter afin d'assurer une représentation juste de la jeunesse dans la nouvelle Stratégie d'action jeunesse 2021-2026.

### 3. Vision de la jeunesse pour 2030

La vision de la jeunesse présentée dans cette section s'articule en six (6) points principaux. Ceux-ci touchent à la santé, à l'éducation, à l'écocitoyenneté, à la gouvernance et au rôle des jeunes dans la transition, à l'emploi et à l'entrepreneuriat, à la culture, et à l'environnement et aux changements climatiques.

Il ressort de l'ensemble de l'exercice de rédaction de ce mémoire que les questions environnementales sont au cœur des préoccupations des jeunes. Ces préoccupations rejoignent en particulier celles de l'Assemblée nationale comme en témoigne la déclaration d'urgence climatique appuyée en septembre 2019 par l'ensemble des député-e-s. Une section a en outre été créée pour inclure les recommandations qui touchaient à l'environnement, mais allaient au-delà des cinq (5) premiers axes.

#### 3.1 Axe 1 – Santé

Selon l'Organisation mondiale de la santé, « [l]e changement climatique constitue une nouvelle menace importante pour la santé publique et modifie la façon dont nous devons envisager la protection des populations vulnérables ». Il est donc du devoir du gouvernement québécois d'agir afin d'atténuer la crise climatique. Notons que la crise climatique affecte de manière disproportionnée les jeunes et que pour préserver leur santé et celle des générations à venir, il est vital de s'y pencher rapidement.

**Recommandation 1.** Mettre en œuvre de manière urgente une **action climatique concertée entre les différents ministères et entre le gouvernement, la population, les organisations communautaires, les scientifiques et les entreprises**, tant dans une logique d'adaptation que d'atténuation, et ce, en tenant compte des communautés vulnérables.

En plus des impacts importants que peuvent avoir les changements climatiques sur la santé physique de la population, il est important de reconnaître l'émergence de plus en plus de cas d'écoanxiété, en particulier chez les jeunes (INM, 2019). À ce sujet, comme en témoigne un article publié dans la revue *Nature* en 2018 :

Climate hazards affected mental health. For instance, depression and post-traumatic stress disorder were reported after storms in the United States, floods in the United Kingdom and heatwaves in France. People experienced existential distress during drought in Australia, increased substance abuse after storms in the USA and poor mental health due to climate change in Canada (for example, the loss of sea ice has inhibited cultural practices such as hunting and fishing, leading to depression among Inuit people). Furthermore, suicidal ideation occurred in victims of drought, heatwaves, storms and floods.

Afin d'épauler les jeunes au niveau de la santé mentale, ENvironnement JEUnesse espère que des ressources psychologiques seront mises à leur disposition dans les contextes scolaire et professionnel. On sait qu'une des causes de cette anxiété est liée au fossé existant entre l'ampleur des problèmes et l'impact

concret de l'action individuelle : la suresponsabilisation individuelle amène les personnes à vouloir porter le poids des problèmes du monde sur leurs épaules.

Or, sans nier l'importance du changement de nos modes de vie personnels, il importe que la formation repolitise les enjeux, c'est-à-dire qu'elle ramène les enjeux dans la sphère publique où les solutions sont d'abord collectives. Il ne faut donc pas sous-estimer le pouvoir de l'éducation visant le développement de compétences politiques : ces compétences donnent un sens à l'action puisqu'elle est validée collectivement. Aussi, cette éducation est propice à la création de communautés ou groupes sociaux qui comblent d'une meilleure façon notre besoin psychologique d'affiliation (ne pas se sentir seul-e-s face à une menace) en plus d'encourager une forme d'autocompassion face à nos propres contradictions individuelles, souvent induites de manière systémique.

**Recommandation 2.** Soutenir la recherche, développer des formations et démocratiser des outils afin d'offrir un soutien accessible aux jeunes dans la **gestion de leur éco-anxiété**.

Le temps passé en nature a également des effets bénéfiques sur le bien-être mental et global des individus. Plusieurs exemples concrets sont énumérés ci-dessous :

- Cours offerts en plein air ;
- Financement de sorties, d'activités, de clubs de plein air et de camps en nature ;
- Soutien financier et institutionnel aux *Forest Schools* ;
- Soutien financier pour l'accès aux parcs naturels (droits d'entrée, services de navette, camping et activités sur le site, etc.) ;
- Crédit d'impôt pour les activités et le matériel de plein air jusqu'à 35 ans.

**Recommandation 3.** Augmenter la place du **plein-air et des activités en nature** dans le quotidien des jeunes, tant dans un contexte scolaire, qu'en dehors de l'école.

**Recommandation 4.** Accroître la **protection des espaces naturels** terrestres et aquatiques.

Une autre des solutions est de promouvoir de manière beaucoup plus générale et plus large les transports actifs. Non seulement ce type de transport permet en effet de réduire drastiquement les émissions de gaz à effet de serre, mais il permet également d'encourager l'activité physique chez les jeunes.

**Recommandation 5.** Encourager le transport actif chez les jeunes en développant les infrastructures sécuritaires vertes dédiées aux **transports actifs** (trottoirs, pistes cyclables, etc.), tant dans les centres urbains qu'en région, en particulier dans les milieux fréquentés par les jeunes (écoles, universités, centres communautaires, complexes sportifs, etc.) toute l'année.

Pour plusieurs jeunes, l'atténuation de la crise climatique passe également par une modification profonde des diètes individuelles. En effet, les impacts de la production et de la consommation de viande sont dévastateurs pour l'environnement et la santé humaine. Comme l'indiquait l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture en 2016, « la relation entre santé et environnement est largement

bidirectionnelle : des diètes plus saines ont un impact environnemental plus faible tandis que des diètes avec un impact environnemental plus faible peuvent avoir des bénéfices au niveau de la santé »<sup>1</sup>.

Bien entendu, toute mesure affectant des activités agricoles d'une façon ou d'une autre devra être accompagnée d'outils permettant l'équité de la transition. En parallèle, des cours de cuisine et des idées de recette pourraient être offerts à l'ensemble de la population ainsi que dans les écoles afin de promouvoir les plaisirs culinaires d'une diète végétale équilibrée.

**Recommandation 6.** Promouvoir une alimentation faible en carbone et végétale équilibrée chez les jeunes.

**Recommandation 7.** Subventionner le développement et la commercialisation de produits locaux, frais et biologiques, en particulier via le développement de l'agriculture urbaine et la promotion de pratiques agricoles écoresponsables (agroécologie, sols vivants, polyculture, agroforesterie, etc.).

En plus des impacts liés à la crise climatique, la santé des jeunes, tant mentale que physique, dépend largement de la qualité générale de leur environnement naturel et bâti. Il est donc nécessaire d'encadrer davantage les activités industrielles et commerciales sur le territoire québécois afin d'offrir de l'eau, des sols et de l'air de qualité, pour les générations actuelles, mais aussi pour les générations à venir.

**Recommandation 8.** Interdire la production utilisant des pesticides et des produits mettant en péril la santé des travailleur-euse-s, des consommateur-trice-s et des populations ou écosystèmes avoisinants.

**Recommandation 9.** Limiter l'implantation d'**activités industrielles polluantes**, tant dans les centres urbains qu'en région.

La question des déchets touche particulièrement les jeunes dans leur vie quotidienne. Dans le double objectif de réduire la production de déchet et d'atténuer le sentiment de culpabilité et de remord face à l'achat de produits peu environnementaux, le gouvernement du Québec pourrait encourager et soutenir financièrement l'offre de produits d'hygiène personnelle.

**Recommandation 10.** Soutenir financièrement l'acquisition de **produits d'hygiène personnelle écologiques**.

### 3.2 Axe 2 – Éducation

Dans une société où l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que l'influence de la crise climatique aille en s'accroissant, de nombreux jeunes exigent d'être mieux outillés pour comprendre cette crise, mais également pour agir de manière systémique et concrète face à cette crise. À titre d'exemple, le collectif étudiant La Planète s'invite à l'Université s'est allié avec la *Stratégie québécoise d'éducation en matière d'environnement et d'écocitoyenneté* afin d'exiger une formation environnementale plus adéquate,

---

<sup>1</sup> Traduction libre de l'anglais : « *the relationship between health and environment is broadly bidirectional: healthier diets can carry lower environmental impacts, while diets with low environmental impacts can deliver health benefits.* »

adaptée aux défis de notre époque. Le collectif demande ainsi « [a]ux gouvernements d'établir un programme d'éducation relative à l'environnement et de sensibilisation à la crise climatique, en partenariat avec des jeunes citoyens et citoyennes ». Il est important de noter que cette éducation relative à l'environnement et à l'écocitoyenneté doit se vivre autant sur les bancs d'école qu'en dehors et touche donc autant à l'éducation formelle, que non-formelle ou encore informelle.

**Recommandation 11.** Adopter une **Stratégie québécoise d'éducation en matière d'environnement et d'écocitoyenneté** dès que possible.

**Recommandation 12.** Inclure l'éducation à l'environnement et à l'écocitoyenneté au **curriculum obligatoire** de l'école québécoise, dans les écoles aux adultes et dans les programmes universitaires, selon une variété de perspectives et de manière transversale dans de nombreux cours, et de manière accessible.

**Recommandation 13.** Augmenter les **opportunités d'éducation non-formelle et informelle** relatives à l'environnement et à l'écocitoyenneté en augmentant le financement à la mission des organisations qui les mettent de l'avant, afin d'augmenter le nombre de ces opportunités et leur accessibilité (exemples : programme Éco stage Katimavik, Écoquartiers et programme d'engagement environnemental C-Vert).

**Recommandation 14.** Encourager et accroître fortement le développement de compétences en éducation relative à l'environnement pour les **professionnel-le-s en contact avec des jeunes en dehors des écoles** (infirmière, syndicat, travailleur-euse social-e, conseiller-ère en orientation, services gouvernementaux, animateur-trice de camps, agent communautaire et culturel, etc.).

**Recommandation 15.** Encourager et accroître fortement le développement de compétences en éducation relative à l'environnement pour les **enseignant-e-s et les professionnel-le-s des écoles en contact avec des jeunes** (enseignant-es, direction, personnel de soutien, spécialistes, travailleur-euse-s sociaux-ales, psychologues, orthopédagogues, etc.).

Dans une optique de bonification du curriculum scolaire et des activités éducatives non-formelles offertes sur le territoire québécois, il est essentiel d'accorder une place et une reconnaissance aux savoirs traditionnels et aux visions du monde autochtones. Cette volonté de rapprochement et d'apprentissage est exprimée par de nombreux jeunes non-autochtones dans une perspective de réconciliation et pour acquérir de nouveaux savoirs.

**Recommandation 16.** Inclure et promouvoir **les savoirs autochtones et les savoirs traditionnels** au curriculum obligatoire de l'école québécoise ainsi que dans les activités éducatives non-formelles financées par le gouvernement québécois.

En plus de modifier son curriculum, il est nécessaire que l'école québécoise devienne une institution exemplaire en matière de pratiques environnementales, tant au niveau de la production de déchets qu'au niveau de la crise climatique.

Cette exemplarité permettrait d'inspirer des changements de comportement chez les élèves et le personnel, mais également auprès des organisations et des communautés. Plusieurs exemples concrets sont énumérés ci-dessous :

- Avoir des jardins, des espaces verts et des toits verts ;
- Implanter le recyclage de toutes les matières et le compostage dans toutes les écoles ;
- Éliminer les articles à usage unique et utiliser de la vaisselle réutilisable (ou lavable) ;
- Bannir les bouteilles d'eau en plastique et autres articles à usage unique de toutes les institutions scolaires ;
- Rendre les écoles carboneutres ;
- Installer des panneaux solaires et des éoliennes ;
- Soutenir les initiatives environnementales initiées par les élèves.

**Recommandation 17.** L'école québécoise se doit d'être **exemplaire** d'un point de vue environnemental.

### 3.3 Axe 3 – Écocitoyenneté, gouvernance et rôle des jeunes dans la transition

L'engagement politique et l'engagement citoyen sont au cœur des préoccupations d'un nombre croissant de jeunes. Pour certain·e·s, l'engagement quotidien devient un outil pour combattre l'écoanxiété et redonner un sens à leur existence. Pour d'autres, il s'agit tout bonnement de l'étape suivante, un signe qu'on a entamé des changements significatifs dans notre mode de vie. Pour toutes et tous, il permet en tous cas d'exprimer idées et opinions en dehors du cadre formel et quadri-annuel des élections, auxquelles toutes et tous ne peuvent, de toute manière, pas participer (étudiant·e·s et professionnel·le·s internationaux, personnes mineures, etc.). Dans tous les cas, les jeunes sont prêt·e·s à s'engager sur divers fronts.

Or, le contexte citoyen et politique actuel ne facilite pas cet engagement jeunesse, bien qu'il permette techniquement une certaine forme de participation dans plusieurs contextes. Il est donc important que l'ensemble des institutions gouvernementales encourage, recherche et facilite l'engagement citoyen, en développant leur *pouvoir-agir*, dès le plus jeune âge et pour les jeunes de toute condition (origine géographique, langue, éducation, etc.) afin que les idées, les savoirs et les préoccupations des jeunes puissent être intégrés de manière concrète et durable aux décisions et actions gouvernementales.

Dans un premier temps, le système scolaire et le monde du travail devraient s'adapter pour faciliter et encourager l'implication des jeunes en leur allouant davantage de temps pour ce faire.

**Recommandation 18.** Augmenter le **nombre d'heures de bénévolat** requises de la part des étudiant·e·s québécois·es et exiger que ces heures soient allouées à des projets citoyens et environnementaux.

**Recommandation 19.** Intégrer dans le programme scolaire – et dans les conditions d'emploi – du **temps dédié à l'implication citoyenne** afin de permettre aux jeunes, entre emploi et études, de pouvoir réellement contribuer à créer la société.

Dans un deuxième temps, il est nécessaire de créer des espaces et d'offrir la formation nécessaire afin que les jeunes puissent bénéficier d'espaces au sein desquels partager leurs idées, leurs expertises et leurs passions.

**Recommandation 20.** Réserver des places avec droit de vote pour les jeunes sur le **conseil d'administration d'organismes sans but lucratif et d'entreprises** afin de donner davantage de place, d'influence aux jeunes et de normaliser l'idée d'une jeunesse activement impliquée.

**Recommandation 21.** Développer des **formations et fournir un soutien** pour les jeunes membres d'un conseil d'administration.

**Recommandation 22.** Financer le redémarrage de **forums jeunesse** dans toutes les régions, soutenir de manière significative leurs acteur-trice-s et en faire la promotion.

**Recommandation 23.** Développer des **conseils jeunesse municipaux** en les dotant de pouvoirs réels pour rendre plus accessible la politique municipale tant pour les élu-e-s jeunesse que pour les jeunes.

Les jeunes devraient être impliqué-e-s dans la mise en œuvre et l'évaluation du prochain plan d'action climatique ayant pour échéance 2030.

**Recommandation 24.** Développer des **espaces de consultation et de collaboration** réelle *ad hoc* entre les décideur-euse-s et les jeunes, au sein desquels les décideur-euse-s sont redevables face aux exigences et recommandations des jeunes.

Troisièmement, afin que les jeunes soient amené-e-s à profiter au maximum du temps qui leur est accordé pour l'implication citoyenne et afin qu'il-elle-s prennent part aux différents forums qui leur sont ouverts, il est nécessaire de changer le discours autour de l'implication citoyenne jeunesse. Dans le même ordre d'idée, il est nécessaire que tous les jeunes aient accès à l'information qui leur permettra de se prévaloir des opportunités qui auront été créées à leur intention.

**Recommandation 25.** Encourager l'**action citoyenne jeunesse** en continu *a contrario* de l'implication citoyenne quadri-annuelle et « majeure », à l'occasion des élections.

**Recommandation 26.** Améliorer les **techniques de communication** invitant les jeunes à la participation citoyenne, en particulier dans les réseaux fréquentés par les jeunes (médias sociaux, cégeps et universités, organismes jeunesse, etc.).

Finalement, en plus d'une participation accrue et facilitée aux processus citoyens, les jeunes exigent également une plus grande transparence de la part des gouvernements. En particulier, l'impact environnemental des décisions et autorisations gouvernementales préoccupent grandement les jeunes et auront un impact important sur leur avenir.

**Recommandation 27.** Exiger une plus grande **transparence** de la part des gouvernements et des industries face aux dommages environnementaux qu'ils commettent.

### 3.4 Axe 4 – Emploi et entrepreneuriat

Face aux défis environnementaux auxquels il-elle-s font face, les jeunes sont mobilisé-e-s plus que jamais. Cependant, plusieurs d'entre eux-elles souhaitent également intégrer ces préoccupations environnementales dans un contexte professionnel, en parallèle des contextes éducatifs et citoyens. Il est donc de la responsabilité du gouvernement québécois de développer et de diversifier les programmes de soutien et de promotion des emplois dont les finalités correspondent à la transition attendue par les groupes jeunesse, et ce, tant pour le bien-être des jeunes, mais également de l'ensemble de la population qui bénéficiera concrètement des impacts environnementaux des actions et innovations des jeunes.

**Recommandation 28.** Développer et soutenir un programme québécois inspiré du programme de la **Brigade verte** de l'Association canadienne pour les Nations Unies.

**Recommandation 29.** Soutenir les **entreprises locales et faibles en carbone** pour faciliter l'achat écoresponsable chez les jeunes.

**Recommandation 30.** Soutenir des **entreprises jeunesse**, l'écoresponsabilité des entreprises, les économies collaboratives et la décroissance.

**Recommandation 31.** Soutenir financièrement et logistiquement le développement **d'organismes jeunesse**, par et pour les jeunes, ainsi que la relève jeunesse chez ces organismes.

Un autre élément central de la vision de l'emploi par les jeunes est la place du travail. En effet, nombreux sont les jeunes extrêmement conscient-e-s de l'impact environnemental et social d'une vie guidée par l'emploi salarié, la surconsommation et les dettes. La simplicité volontaire, la sobriété et la décroissance sont donc des concepts et des idées présentes chez plusieurs jeunes et qui les amènent à souhaiter redéfinir le rôle et la place du travail dans la société de demain.

Une des premières étapes pouvant être mise en place dès à présent est de faciliter et d'encourager le travail à temps partiel. Bien entendu, plusieurs facteurs peuvent faire en sorte qu'employé-e-s et employeur-euse-s souhaitent favoriser le travail à temps plein. Cependant, tant pour des raisons sociales qu'environnementales, le gouvernement québécois se doit d'étudier les options qui permettront de trouver attirant l'idée de travailler à temps partiel. Chez les employeur-euse-s, cela peut passer par une reconfiguration des politiques fiscales ou encore la promotion du travail à distance. Tandis que chez les employé-e-s cela passe par la garantie que les emplois à temps partiel ne seront pas des emplois à statut précaire, moins bien rémunérés, moins intéressants ou dénués d'avantages sociaux.

**Recommandation 32.** Encourager et faciliter le **travail à temps partiel** permanent et non-précaire afin de réduire le stress imposé par le travail, mais également pour faciliter le partage de travail et réduire l'impact environnemental de la surproduction et de la surconsommation.

### 3.5 Axe 5 – Culture

Le dictionnaire Larousse définit la culture comme étant l'« [e]nsemble des phénomènes matériels et idéologiques qui caractérisent un groupe ethnique ou une nation, une civilisation, par opposition à un autre groupe ou à une autre nation ». Plusieurs éléments de la culture occidentale et des idéologies présentes au Québec ont été critiqués lors de la consultation d'octobre 2019 menée dans le cadre du colloque annuel d'ENvironnement JEUnesse.

Les idéologies liées à la croissance et à la consommation matérielle, à la quête perpétuelle du profit et à l'individualisme entrent en forte contradiction avec les préoccupations des jeunes : problèmes environnementaux, inégalités socio-économiques, cynisme politique... Les jeunes semblent de plus en plus convaincu-e-s de la nécessité de rompre avec certains traits qui composent notre culture québécoise :

- Culture de la voiture ;
- Culture du salariat ;
- Culture de la croissance ;
- Culture de la maison unifamiliale avec cour et piscine ;
- Culture de l'avion et des voyages dans le Sud ;
- Culture du prêt à jeter.

Face à ces enjeux systémiques, il est du devoir du gouvernement de prendre le leadership face à ce changement de valeurs et d'accompagner la transition juste et équitable.

**Recommandation 33.** Dépasser le discours dominant afin de **transformer les normes de réussite sociale** et faciliter pour toutes et tous, mais en particulier pour les jeunes, l'adoption de modes de vie plus sobres et moins capitalistes.

**Recommandation 34.** Encourager les jeunes artistes québécois-es s'adonnant à des **toutes formes d'arts**.

**Recommandation 35.** Nourrir la réflexion et le discours autour des **privilèges auto-octroyés par les non-autochtones** et interdire l'**implantation d'industries** sur les territoires non-cédés afin de créer un Québec plus respectueux de toute personne.

**Recommandation 36.** Développer des **espaces de partage et d'entraide** tant dans la sphère économique que dans la sphère domestique afin de développer un esprit de communauté et de renforcer le tissu social – élément central dans de nombreux domaines (santé mentale, résilience, etc.).

**Recommandation 37.** Encourager la collaboration et la communication **entre les générations**.

### 3.6 Axe 6 – Environnement et changements climatiques

Au-delà des recommandations ci-haut qui reflètent l'aspect transversal de l'environnement, ENvironnement JEUnesse et les collaborateur-trice-s de ce mémoire souhaitent mettre de l'avant certaines recommandations à caractère environnemental qui dépassent la portée des cinq (5) axes précédemment abordés.

L'un des premiers secteurs où ressortent des recommandations est dans le domaine des transports, domaine qui totalisait 43 % des émissions de gaz à effet de serre en 2016 selon le dernier inventaire québécois des émissions de gaz à effet de serre. Or, les alternatives à la voiture se buttent à plusieurs obstacles :

- Les autobus et les trains n'offrent pas toujours des horaires flexibles et fréquents ;
- La tarification n'est pas accessible, en particulier pour les jeunes ;
- La diversité de l'offre est plutôt limitée, alors que les taxibus, le covoiturage, l'autopartage, etc. existent pourtant depuis plusieurs années ;
- Les transports actifs et collectifs sont souvent peu accessibles pour les personnes en situation de handicap.

**Recommandation 38.** Développer une offre de transports actifs et collectifs qui soit adaptée aux besoins des jeunes et à toute personne, dans toutes les régions du Québec.

**Recommandation 39.** Prioriser l'**électrification** des transports collectifs.

Le deuxième secteur touché par les recommandations ayant trait aux questions environnementales concerne le secteur énergétique. Ce secteur, qui est présent de manière transversale dans l'inventaire de 2016 et inclut donc une certaine partie des transports, correspond à 69 % des émissions de gaz à effet de serre de 2016. Il est donc extrêmement cohérent, dans un contexte de crise climatique, de poser des actions concrètes et rapides dans ce domaine afin de respecter le droit des générations futures à vivre dans un environnement sain et sécuritaire.

**Recommandation 40.** Interdire tout projet d'exploration et d'exploitation de **combustibles fossiles** (charbon, pétrole et gaz naturel non renouvelable), de même que toute infrastructure engendrant de fortes émissions de gaz à effet de serre.

**Recommandation 41.** Encourager l'adoption de comportements industriels et individuels qui favorisent **l'efficacité énergétique et la réduction de la consommation d'énergie** dans un contexte de pic pétrolier et de préservation des écosystèmes (ne pas construire de nouveaux barrages).

Le troisième bloc de recommandation touche au secteur du bâtiment qui correspond à 10,8 % des émissions du Québec. En outre, le secteur du bâtiment a également un rôle important face à l'adaptation

climatique. En effet, selon l'emplacement et le type de construction, les bâtiments peuvent atténuer certains impacts des changements climatiques comme les inondations ou les vagues de chaleur.

**Recommandation 42.** Développer un **code du bâtiment durable**, tant pour les usages domestiques que dans des cadres institutionnels ou industriels.

## 4. Synthèse des recommandations

**Recommandation 1.** Mettre en œuvre de manière urgente une action climatique concertée entre les différents ministères et entre le gouvernement, la population, les organisations communautaires, les scientifiques et les entreprises, tant dans une logique d'adaptation que d'atténuation, et ce, en tenant compte des communautés vulnérables.

**Recommandation 2.** Soutenir la recherche, développer des formations et démocratiser des outils afin d'offrir un soutien accessible aux jeunes dans la gestion de leur éco-anxiété.

**Recommandation 3.** Augmenter la place du plein-air et des activités en nature dans le quotidien des jeunes, tant dans un contexte scolaire, qu'en dehors de l'école.

**Recommandation 4.** Accroître la protection des espaces naturels terrestres et aquatiques.

**Recommandation 5.** Encourager le transport actif chez les jeunes en développant les infrastructures sécuritaires vertes dédiées aux transports actifs (trottoirs, pistes cyclables, etc.), tant dans les centres urbains qu'en région, en particulier dans les milieux fréquentés par les jeunes (écoles, universités, centres communautaires, complexes sportifs, etc.) toute l'année.

**Recommandation 6.** Promouvoir une alimentation faible en carbone et végétale équilibrée chez les jeunes.

**Recommandation 7.** Subventionner le développement et la commercialisation de produits locaux, frais et biologiques, en particulier via le développement de l'agriculture urbaine et la promotion de pratiques agricoles écoresponsables (agroécologie, sols vivants, polyculture, agroforesterie, etc.).

**Recommandation 8.** Interdire la production utilisant des pesticides et des produits mettant en péril la santé des travailleur-euse-s, des consommateur-trice-s et des populations ou écosystèmes avoisinants.

**Recommandation 9.** Limiter l'implantation d'activités industrielles polluantes, tant dans les centres urbains qu'en région.

**Recommandation 10.** Soutenir financièrement l'acquisition de produits d'hygiène personnelle écologiques.

**Recommandation 11.** Adopter une Stratégie québécoise d'éducation en matière d'environnement et d'écocitoyenneté dès que possible.

**Recommandation 12.** Inclure l'éducation à l'environnement et à l'écocitoyenneté au curriculum obligatoire de l'école québécoise, dans les écoles aux adultes et dans les programmes universitaires, selon une variété de perspectives et de manière transversale dans de nombreux cours, et de manière accessible.

**Recommandation 13.** Augmenter les opportunités d'éducation non-formelle et informelle relatives à l'environnement et à l'écocitoyenneté en augmentant le financement à la mission des organisations qui les mettent de l'avant, afin d'augmenter le nombre de ces opportunités et leur accessibilité (exemples : programme Éco stage Katimavik, Écoquartiers et programme d'engagement environnemental C-Vert).

**Recommandation 14.** Encourager et accroître fortement le développement de compétences en éducation relative à l'environnement pour les professionnel-le-s en contact avec des jeunes en dehors des écoles (infirmière, syndicat, travailleur-euse social-e, conseiller-ère en orientation, services gouvernementaux, animateur-trice de camps, agent communautaire et culturel, etc.).

**Recommandation 15.** Encourager et accroître fortement le développement de compétences en éducation relative à l'environnement pour les enseignant-e-s et les professionnel-le-s des écoles en contact avec des jeunes (enseignant-es, direction, personnel de soutien, spécialistes, travailleur-euse-s sociaux-ales, psychologues, orthopédagogues, etc.).

**Recommandation 16.** Inclure et promouvoir les savoirs autochtones et les savoirs traditionnels au curriculum obligatoire de l'école québécoise ainsi que dans les activités éducatives non-formelles financées par le gouvernement québécois.

**Recommandation 17.** L'école québécoise se doit d'être exemplaire d'un point de vue environnemental.

**Recommandation 18.** Augmenter le nombre d'heures de bénévolat requises de la part des étudiant-e-s québécois-es et exiger que ces heures soient allouées à des projets citoyens et environnementaux.

**Recommandation 19.** Intégrer dans le programme scolaire – et dans les conditions d'emploi – du temps dédié à l'implication citoyenne afin de permettre aux jeunes, entre emploi et études, de pouvoir réellement contribuer à créer la société.

**Recommandation 20.** Réserver des places avec droit de vote pour les jeunes sur le conseil d'administration d'organismes sans but lucratif et d'entreprises afin de donner davantage de place, d'influence aux jeunes et de normaliser l'idée d'une jeunesse activement impliquée.

**Recommandation 21.** Développer des formations et fournir un soutien pour les jeunes membres d'un conseil d'administration.

**Recommandation 22.** Financer le redémarrage de forums jeunesse dans toutes les régions, soutenir de manière significative leurs acteur-trice-s et en faire la promotion.

**Recommandation 23.** Développer des conseils jeunesse municipaux en les dotant de pouvoirs réels pour rendre plus accessible la politique municipale tant pour les élu-e-s jeunesse que pour les jeunes.

**Recommandation 24.** Développer des espaces de consultation et de collaboration réelle *ad hoc* entre les décideur-euse-s et les jeunes, au sein desquels les décideur-euse-s sont redevables face aux exigences et recommandations des jeunes.

**Recommandation 25.** Encourager l'action citoyenne jeunesse en continu *a contrario* de l'implication citoyenne quadri-annuelle et « majeure », à l'occasion des élections.

**Recommandation 26.** Améliorer les techniques de communication invitant les jeunes à la participation citoyenne, en particulier dans les réseaux fréquentés par les jeunes (médias sociaux, cégeps et universités, organismes jeunesse, etc.).

**Recommandation 27.** Exiger une plus grande transparence de la part des gouvernements et des industries face aux dommages environnementaux qu'ils commettent.

**Recommandation 28.** Développer et soutenir un programme québécois inspiré du programme de la Brigade verte de l'Association canadienne pour les Nations Unies.

**Recommandation 29.** Soutenir les entreprises locales et faibles en carbone pour faciliter l'achat écoresponsable chez les jeunes.

**Recommandation 30.** Soutenir des entreprises jeunesse, l'écoresponsabilité des entreprises, les économies collaboratives et la décroissance.

**Recommandation 31.** Soutenir financièrement et logistiquement le développement d'organismes jeunesse, par et pour les jeunes, ainsi que la relève jeunesse chez ces organismes.

**Recommandation 32.** Encourager et faciliter le travail à temps partiel permanent et non-précaire afin de réduire le stress imposé par le travail, mais également pour faciliter le partage de travail et réduire l'impact environnemental de la surproduction et de la surconsommation.

**Recommandation 33.** Dépasser le discours dominant afin de transformer les normes de réussite sociale et faciliter pour toutes et tous, mais en particulier pour les jeunes, l'adoption de modes de vie plus sobres et moins capitalistes.

**Recommandation 34.** Encourager les jeunes artistes québécois-es s'adonnant à des toutes formes d'arts.

**Recommandation 35.** Nourrir la réflexion et le discours autour des privilèges auto-octroyés par les non-autochtones et interdire l'implantation d'industries sur les territoires non-cédés afin de créer un Québec plus respectueux de toute personne.

**Recommandation 36.** Développer des espaces de partage et d'entraide tant dans la sphère économique que dans la sphère domestique afin de développer un esprit de communauté et de renforcer le tissu social – élément central dans de nombreux domaines (santé mentale, résilience, etc.).

**Recommandation 37.** Encourager la collaboration et la communication entre les générations.

**Recommandation 38.** Développer une offre de transports actifs et collectifs qui soit adaptée aux besoins des jeunes et à toute personne, dans toutes les régions du Québec.

**Recommandation 39.** Prioriser l'électrification des transports collectifs.

**Recommandation 40.** Interdire tout projet d'exploration et d'exploitation de combustibles fossiles (charbon, pétrole et gaz naturel non renouvelable), de même que toute infrastructure engendrant de fortes émissions de gaz à effet de serre.

**Recommandation 41.** Encourager l'adoption de comportements industriels et individuels qui favorisent l'efficacité énergétique et la réduction de la consommation d'énergie dans un contexte de pic pétrolier et de préservation des écosystèmes (ne pas construire de nouveaux barrages).

**Recommandation 42.** Développer un code du bâtiment durable, tant pour les usages domestiques que dans des cadres institutionnels ou industriels.

## Annexe : Liste des participant·e·s

*La liste des participant·e·s est présentée en ordre alphabétique par prénom.*

Adèle Miville-Deschênes	Kasia Zubrzycki
Alexandre Levesque	Kelly-Anne Prud'homme
Alexis Dandonneau	Kristina Boyer
Alexis Ortolano	Laurelou Purcell
Alice Joncas	Laurie-Jeanne Sauv�
Amy Boulay	L�a Ilardo
Andr�e-Anne Lacasse	L�e-Marie Tremblay
Anna Bodryzlova	L�eanne Beauregard
Antoine Laplante	Lo�c de Fabritus
Ariane L�egar�	Lucie Beaujault
Arianne Beaulac	Lyna Tourmert
Asmaa Benkhelfa	Ma�eva Valade
Audrey Croteau	Marguerite Demontigny
Audreyanne Gadbois Francoeur	Marion Pomerleau
Aur�lie Dorais	Martin Pluye
Babel Champagne	M�lissa Clermont
Charles-Antoine Barbeau-Meunier	M�lodie Casavant
Chlo� Moreau	Miraf Dube
Corrine Busque	Nathalie Carri�re
Djalenscia Romelus	Nika Paul
Dominique Rivest	Oussama Kaidali
Elijah Josh Concepcion	Philippe Aubichon
�lise Guerrero	Quentin Duret
Elodie Galiano	Ren�e Lemieux
�tienne Mailloux	Rosalie Steingue
Florence Dumas	Rosie Turbide
Francis Allen-Vuillet	Ruthbec Laau-Tr�epanier
Gabriel Brillant-Poirier	Sheryl Bellemare
Gabriel Tremblay	Sophie Hoffman-Chr�tien
Gabrielle Fr�chette	Tatiana Mandemvo
Gabrielle Jean	Tristan P�rez
Germain Desloges	Victor Brouillette
Giani Xavier Santana Castro	Vincent DelCampo
Heather B�rub�	Xavier Courcy-Rioux
H�l�ne Dupont	Yosmari L�pez
Jasmin Cartier	Zoila Champa Schwartz

## **Observateur-trice-s**

Andrée-Anne Lacasse, Analyste-conseil, Secrétariat à la jeunesse (SAJ)

Annabelle Nadeau-Gagné, officière en développement durable, Direction des politiques et de la gouvernance scolaire, Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES)

Any Lemaître, conseillère en développement durable, Bureau de coordination du développement durable au Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC)

Frédérique Pellerin Catellier, conseillère en développement durable, Bureau de coordination du développement durable au Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC)

Isabelle Champagne, Direction des politiques et de la coordination interministérielle, Secrétariat à la jeunesse (SAJ)

Jean-François Quirion, conseiller en développement durable, Direction des politiques et de la gouvernance scolaire, Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES)

Jean-Thomas Lortie-Keating, Chargé de programme, Direction générale de l'expertise climatique et économique et des relations extérieures, Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC)

Lucie Sauvé, Ph.D., Professeure titulaire Département de didactique, Directrice du Centre de recherche en éducation et formation relatives à l'environnement et à l'écocitoyenneté de l'Université du Québec à Montréal

Martin Strauss, M.A.P., Coordonnateur de la commission des affaires étudiantes, Direction des affaires éducatives de la Fédération des cégeps

Naomi Verdon, directrice par intérim, Bureau de coordination du développement durable au Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC)

Philippe Bourke, Président du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)

Sabrina Courant, Chargée de projet en biodiversité, Direction générale de la conservation de la biodiversité, Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC)

## Bibliographie

- Centre de recherche en éducation et formation relatives à l'environnement et à l'écocitoyenneté (Centr'ERE) de l'Université du Québec à Montréal. 2018. *Stratégie québécoise d'éducation en matière d'environnement et d'écocitoyenneté : Sommaire*, [en ligne] <https://www.coalition-education-environnement-ecocitoyennete.org/wp-content/uploads/2019/06/Strategie-Sommaire.pdf> (page consultée le 19 septembre 2019), 8 pages.
- Gaucher, Mélissandre. *Utilisation d'outils économiques pour inciter les Canadiens à adopter une alimentation plus durable dans le but d'atteindre les cibles de réduction des émissions de gaz à effet de serre*, [en ligne] [https://savoirs.usherbrooke.ca/bitstream/handle/11143/15125/Gaucher\\_Melissandre\\_MEnv\\_2019.pdf?sequence=4&isAllowed=y](https://savoirs.usherbrooke.ca/bitstream/handle/11143/15125/Gaucher_Melissandre_MEnv_2019.pdf?sequence=4&isAllowed=y) (page consultée le 23 novembre 2019)
- Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). *Réchauffement climatique de 1,5 °C : Un rapport spécial du GIEC [...] pauvreté*. Octobre 2018.
- Institut de la statistique du Québec (ISQ). *La santé mentale des jeunes : certains consultent, d'autres pas. Qui sont-ils ?*. Juin 2017.
- Institut du nouveau monde (INM). *Lancement-bénéfice de L'état du Québec 2020*, [en ligne] <https://inm.qc.ca/edq2020/> (page consultée le 18 novembre 2019)
- Institut du Nouveau Monde. S.d. « *La participation citoyenne* », [en ligne] <https://inm.qc.ca/participation-citoyenne/> (page consultée le 28 octobre 2019).
- Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC). *Inventaire québécois des émissions de gaz à effet de serre en 2016 et leur évolution depuis 1990*, [en ligne] <http://www.environnement.gouv.qc.ca/changements/ges/2016/inventaire1990-2016.pdf> (page consulte le 19 novembre 2019)
- Mora, C., Spirandelli, D., Franklin, E. C., Lynham, J., Kantar, M. B., Miles, W., ... & Barba, E. W. (2018). Broad threat to humanity from cumulative climate hazards intensified by greenhouse gas emissions. *Nature Climate Change*, 8(12), 1062.
- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). *Plates, pyramids, planet : Developments in national healthy and sustainable dietary guidelines: a state of play assessment*, [en ligne] <http://www.fao.org/3/a-i5640e.pdf> (page consultée le 18 novembre 2019)
- Organisation mondiale de la santé (OMS). *Changement climatique et santé humaine*, [en ligne] <https://www.who.int/globalchange/climate/fr/> (page consultée le 18 novembre 2019)